

« CONTRASTES ET DIVERSITÉ »

La Haute-Normandie est dotée d'une armature urbaine solidement ancrée sur une dizaine de villes importantes ou moyennes. Une vingtaine de pôles secondaires assurent un maillage serré et permettent une bonne desserte du territoire en matière d'équipements et de services. Cela constitue une situation favorable pour les habitants et un atout pour le développement régional. Pour autant, au sein de la région, l'évolution économique n'est pas homogène et les situations sociales sont contrastées.

Au cours des dernières décennies, on peut distinguer, de façon très schématique, trois sous-ensembles. Les pôles de Rouen et du Havre ont été les deux principaux moteurs de la région mais leur pouvoir d'entraînement ne s'est pas situé au niveau de leur poids et de leur puissance. L'Est du département de l'Eure (Evreux, Vernon, Louviers-Val-de-Reuil) s'est montré plus dynamique profitant, en particulier, de la proximité francilienne. Plus ruraux, le Nord-Est de la Seine-Maritime et le Sud-Ouest de l'Eure, sont restés en retrait. Mais selon les périodes, la croissance s'est déplacée. Ainsi au cours des dernières années, profitant d'investissements lourds (pont de Normandie, Port 2000, extension des raffineries) les zones d'emploi de l'Estuaire (Le Havre, Lillebonne, Pont-Audemer) sont celles qui progressent le plus.

Au plan social, les clivages sont encore plus forts au sein même des zones d'emploi qu'entre elles. En milieu urbain, compte tenu des logiques résidentielles, les contrastes entre communes et entre quartiers sont très marqués.

Jacques Jacob,
Directeur régional

S O M M A I R E

TERRITOIRE

STRUCTURATION DU TERRITOIRE
Plusieurs niveaux dans l'armature urbaine régionale 1

STRUCTURATION DU TERRITOIRE
Un maillage territorial particulièrement fin ... 4

L'ÉVOLUTION DES TERRITOIRES SUR PLUSIEURS
DECENNIES
Différents types de trajectoires 8

ANALYSES CONJONCTURELLES

LA CONJONCTURE
EN HAUTE-NORMANDIE AU 1^{er} SEMESTRE 2006
Bon début d'année dans l'industrie 14

TERRITOIRE

STRUCTURATION DU TERRITOIRE

Plusieurs niveaux dans l'armature urbaine régionale

Jérôme FOLLIN

Dans la hiérarchie urbaine haut-normande, deux pôles majeurs peuvent être considérés comme les principaux moteurs du développement régional : Rouen, capitale administrative, mais aussi Le Havre, toutes deux parmi les 30 premières aires urbaines françaises. Dieppe, Elbeuf, et surtout Evreux, constituent des points d'appui complémentaires essentiels. Vernon, Louviers, Eu, Fécamp, Bernay et Pont-Audemer complètent l'assise du développement économique régional. Une vingtaine de pôles plus mineurs assurent un maillage fin au territoire haut-normand.

La Haute-Normandie fait partie des régions françaises les plus urbanisées. Elle comporte deux aires urbaines de rang national : celle de Rouen, capitale régionale, 13^{ème} aire urbaine française avec 520 000 habitants, et celle du Havre, au 27^{ème} rang avec 300 000 habitants.

Trois autres font partie des 100 premières aires urbaines françaises, mais avec des populations nettement inférieures.

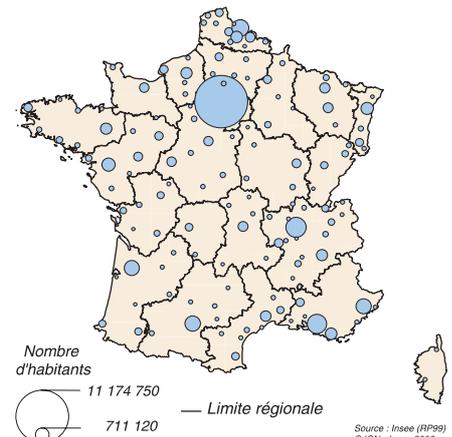
UNE CONTRIBUTION AU SRADT RÉALISÉE POUR LE CONSEIL RÉGIONAL

Ce numéro spécial d'AVAL constitue le deuxième volet de la synthèse de la contribution de l'INSEE au diagnostic préalable au SRADT (Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire). Ce travail a été spécialement réalisé pour le Conseil régional de Haute-Normandie entre les mois de juillet et octobre 2005.

Le premier volet, publié en février dernier (Aval n°52), fournissait des éléments de diagnostic de la Haute-Normandie comparée aux autres régions françaises. Ce second numéro reprend les analyses infrarégionales : organisation de l'espace haut-normand et disparités internes au territoire régional. Pour compléter les travaux de diagnostic déjà réalisés sur les territoires de projet (notamment par l'Insee), les zonages d'étude zones d'emploi et bassins de vie, définis de façon homogène et couvrant complètement le territoire régional, ont été privilégiés.

Le SRADT fixe les orientations fondamentales, à un horizon de 10 à 15 ans, du développement du territoire régional. Inscrit dans le cadre de la loi LOADDT du 25 juin 1999, il permet de mettre en perspective les différentes compétences qui s'exercent sur le territoire. A ce titre, il encadre les schémas sectoriels en cours d'élaboration ou programmés (développement économique, formations professionnelles, infrastructures et transports, déplacements). Selon la loi, le SRADT doit s'appuyer sur un diagnostic qui permet de dégager les grands enjeux de la région à 15 ans.

LES AIRES URBAINES FRANÇAISES DE PLUS DE 50 000 HABITANTS



res, comprises entre 80 000 et 100 000 habitants : il s'agit des aires urbaines d'Evreux, d'Elbeuf et de Dieppe.

UNE HIÉRARCHIE URBAINE À QUATRE NIVEAUX

Etablir une hiérarchie entre les pôles urbains (voire ruraux) du territoire régional est nécessairement un peu arbitraire. Toutefois, en tenant compte du poids démographique et économique des différents pôles, mais aussi de l'étendue géographique de leur rayonnement, voire de leur niveau d'équipement, on peut distinguer 4 niveaux : 3 niveaux de pôles urbains peuvent être considérés comme structurant l'espace régional ; un autre niveau, composé de pôles urbains plus petits et de pôles ruraux, complète le maillage du territoire.

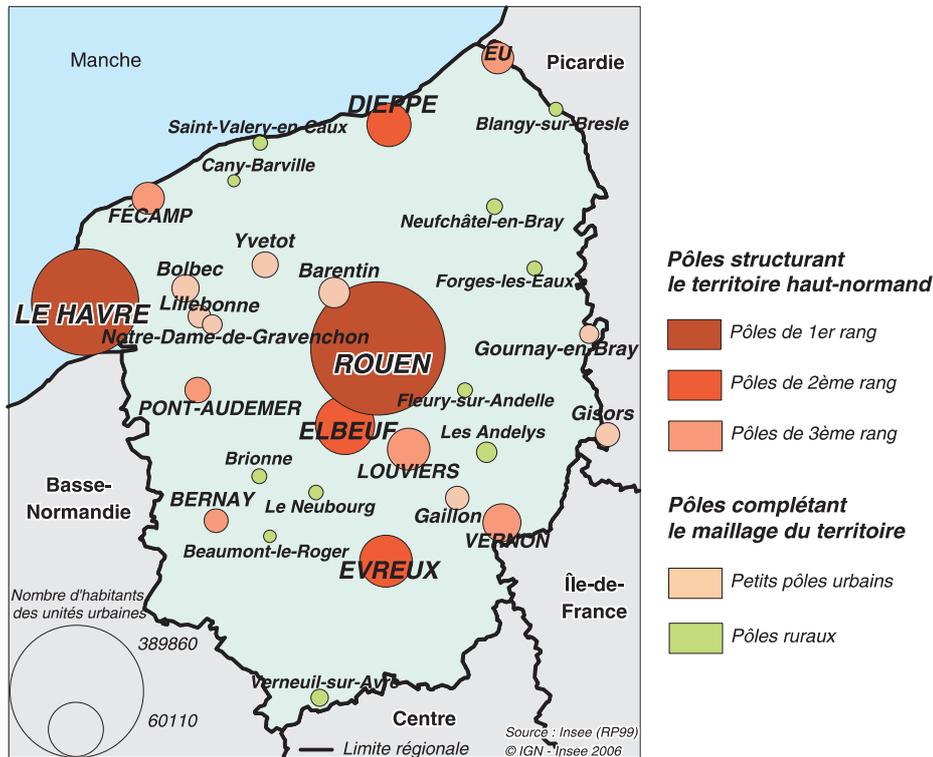
Rouen et Le Havre se situent "en haut" de la hiérarchie urbaine régionale.

Ces deux aires urbaines cumulent près de la moitié des habitants et des emplois haut-normands. Sites d'implantation des deux universités régionales, elles concentrent également 60 % des emplois métropolitains supérieurs. De plus, leurs ports conditionnent une large part de l'activité économique haut-normande.

Evreux, Dieppe et Elbeuf, trois à cinq fois moins importants sur les plans démographique et économique, peuvent être considérés comme les pôles structurants de 2ème rang. L'aire urbaine d'Evreux, tout d'abord, représente 5 % de la population régionale et 7 % des emplois. Son statut de chef-lieu du département de l'Eure lui confère une fonction de pôle de services à fort rayonnement. Dieppe, et surtout Elbeuf, n'ont pas ce statut, mais leur poids en matière de population et d'emploi est à peine inférieur (plus de 80 000 habitants et de 30 000 emplois dans les deux cas). Elbeuf, à cause de la grande proximité de Rouen, rayonne sur un territoire assez réduit (le pôle elbeuvien est même inclus dans la grande zone d'emploi de Rouen). Son niveau d'équipement et de services aux habitants, pour les mêmes raisons, est relativement faible eu égard à sa taille

Evreux, Dieppe et Elbeuf, trois à cinq fois moins importants sur les plans démographique et économique, peuvent être considérés comme les pôles structurants de 2ème rang. L'aire urbaine d'Evreux, tout d'abord, représente 5 % de la population régionale et 7 % des emplois. Son statut de chef-lieu du département de l'Eure lui confère une fonction de pôle de services à fort rayonnement. Dieppe, et surtout Elbeuf, n'ont pas ce statut, mais leur poids en matière de population et d'emploi est à peine inférieur (plus de 80 000 habitants et de 30 000 emplois dans les deux cas). Elbeuf, à cause de la grande proximité de Rouen, rayonne sur un territoire assez réduit (le pôle elbeuvien est même inclus dans la grande zone d'emploi de Rouen). Son niveau d'équipement et de services aux habitants, pour les mêmes raisons, est relativement faible eu égard à sa taille

LES PÔLES STRUCTURANT LE TERRITOIRE HAUT-NORMAND



LES PÔLES URBAINS STRUCTURANT LE TERRITOIRE HAUT-NORMAND

Pôles urbains	Population de l'aire urbaine	Rang national	Rang régional	Emplois	Rang régional	Pôle de zone d'emploi
1er rang						
Rouen	518 316	13	1	202 743	1	oui
Le Havre	296 773	27	2	113 079	2	oui
2e rang						
Evreux	97 177	81	3	44 900	3	oui
Elbeuf	86 162	90	4	32 147	4	non
Dieppe	81 419	97	5	31 136	5	oui
3e rang						
Louviers - Val-de-Reuil	42 338	154	6	18 617	6	non
Vernon	34 834	184	7	14 955	7	oui
Eu	32 604	188	8	12 940	8	oui
Fécamp	31 013	196	9	10 282	9	oui
Pont-Audemer	19 576	260	10	8 351	10	oui
Bernay	18 307	273	11	8 011	11	oui

Source : INSEE - Recensement de la population 1999

Unité : nombre

PETITS PÔLES URBAINS OU PÔLES RURAUX COMPLÉTANT LE MAILLAGE DU TERRITOIRE HAUT-NORMAND

	Population de l'unité urbaine	Emplois dans l'unité urbaine
Pôles urbains moins structurants		
Barentin	20 757	7 821
Bolbec	16 450	6 053
Yvetot	15 011	6 086
Gisors	12 669	4 753
Gaillon	12 313	5 728
Lillebonne	11 304	5 987
N-D-de-Gravenchon	8 618	7 131
Gournay-en-Bray	7 918	5 016
Pôles ruraux		
Les Andelys	9 261	3 959
Verneuil-sur-Avre	6 619	4 338
Neufchâtel-en-Bray	5 522	2 827
Brionne	4 992	2 176
Fleury-sur-Andelle	4 955	3 082
Forges-les-Eaux	4 834	2 286
Saint-Valery-en-Caux	4 782	2 106
Le Neubourg	4 768	3 509
Blangy-sur-Bresle	4 420	2 431
Beaumont-le-Roger	3 533	1 591
Cany-Barville	3 364	1 802

Source : INSEE - Recensement de la population 1999

Unité : nombre

démographique. Le pôle de Dieppe, au contraire, peu "concurrencé" dans son environnement proche, exerce une influence sur un territoire relativement étendu. Chef-lieu d'un arrondissement de 230 000 habitants, couvrant près de la moitié de la superficie de la Seine-Maritime, Dieppe constitue une ville sous-préfecture de taille relativement importante.

SIX PÔLES URBAINS MOYENS EN APPUI DES CINQ MAJEURS

Une troisième catégorie de pôles urbains structurants est constituée de Louviers, Vernon, Eu, Fécamp, Pont-Audemer et Bernay. De taille démographique comprise entre 20 000 et 40 000 habitants environ, ils sont tous le pôle majeur d'une zone d'emploi, sauf Louviers. L'aire urbaine de Louviers - Val de Reuil (comme celle d'Elbeuf) est en effet incluse dans la grande zone d'emploi de Rouen mais, avec près de 20 000 emplois et plus de 42 000 habitants, elle constitue quand même le 6ème pôle économique et démographique de la région. Les aires urbaines de Vernon, de Eu et de Fécamp sont de rang comparable, avec chacune plus de 30 000 habitants et entre 10 000 et 15 000 emplois. Sans avoir le statut de sous-préfecture, elles assurent une fonction de pôle de services important sur des parties relativement excentrées du territoire régional. Bernay et Pont-Audemer sont de taille un peu plus modeste (moins de 20 000 habitants et environ 8 000 emplois pour chacune de ces deux aires urbaines) mais structurent complètement la partie ouest du département de l'Eure.

UNE VINGTAINÉ DE PETITS PÔLES COMPLÈTENT L'ARMATURE URBAINE

Le zonage en aires urbaines (avec son complément rural), réalisé par l'Insee, définit, pour la Haute-Normandie, 17 pôles urbains et 11 pôles de l'espace rural. Les 11 principaux pôles urbains de la région composent les trois premiers niveaux de la hiérarchie urbaine décrite précédemment. La vingtaine de pôles

ZONAGE EN AIRES URBAINES ET SON COMPLÈMENT RURAL

Au découpage administratif du territoire (régions, départements, arrondissements, etc...), se superpose un découpage créé par l'INSEE à des fins d'études statistiques ; il s'agit du zonage en aires urbaines.

Les PÔLES URBAINS sont des agglomérations comptant 5 000 emplois ou plus et n'appartenant pas à la couronne d'un autre pôle urbain.

Les COURONNES PÉRIURBAINES MONOPOLARISÉES sont des communes ou unités urbaines dont 40% ou plus des actifs résidents travaillent dans l'aire urbaine hors de la commune ou de l'unité urbaine de résidence.

Une AIRE URBAINE est composée d'un pôle urbain et de sa couronne périurbaine.

Les COMMUNES PÉRIURBAINES MULTIPOLARISÉES sont des communes ou unités urbaines dont 40% ou plus des actifs résidents travaillent dans plusieurs aires urbaines sans atteindre ce seuil avec l'une d'entre elles.

Les PÔLES D'EMPLOI DE L'ESPACE RURAL sont des communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine et comptant 1 500 emplois ou plus.

Les COURONNES DES PÔLES D'EMPLOI DE L'ESPACE RURAL sont des communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine dont 40% ou plus des actifs résidents travaillent hors de la commune (ou de l'unité urbaine) mais dans l'aire d'emploi de l'espace rural.

Les AUTRES COMMUNES DE L'ESPACE À DOMINANTE RURALE regroupent des communes (ou unités urbaines) n'appartenant ni à l'espace à dominante urbaine ni à une aire d'emploi de l'espace rural.

L'ESPACE À DOMINANTE URBAINE est couvert par les aires urbaines et les couronnes périurbaines multipolarisées ; le restant définit L'ESPACE À DOMINANTE RURALE.

restants (pôles urbains les plus petits et pôles ruraux) peuvent être considérés comme complétant le maillage urbain du territoire. On peut même y ajouter les unités urbaines de Gisors et de Barentin, de taille relativement importante (respectivement 13 000 et 21 000 habitants), qui constituent des pôles d'emploi et de services à part entière bien qu'elles n'aient pas le statut de pôle urbain ni rural dans le zonage car elles sont complètement intégrées dans les aires urbaines de Paris ou de Rouen.

Le nombre élevé de ces pôles plus modestes, ainsi que leur répartition géographique relativement équilibrée, confèrent à la Haute-Normandie un maillage particulièrement fin de son territoire. Les seules parties du territoire régional qui semblent dépourvues de pôles de proximité significatifs se retrouvent au centre de la Seine-Maritime (entre Rouen et Dieppe) et au Sud de l'Eure (exception faite de Verneuil-sur-Avre) □



LE PARC LOCATIF SOCIAL EN HAUTE-NORMANDIE

Au 1er janvier 2005, le parc locatif social de la Haute-Normandie compte 166 530 logements dont 37 710 dans l'Eure et 128 820 en Seine-Maritime.

L'une des caractéristiques du parc locatif social de la Haute-Normandie est sa vacance élevée en comparaison des autres régions. L'Eure et la Seine-Maritime enregistrent respectivement des taux de vacance de 2,4% et 2,2% en 2005. Ces taux masquent de fortes disparités : la vacance des logements est quasi-inexistante dans la région de Dieppe, (0,7%) tandis que la Communauté d'agglomération du Havre affiche un taux de vacance de 4,2% et celle des Portes de l'Eure un taux de 5,2%.

En 2004, 1 280 logements sociaux ont été mis sur le marché locatif haut-normand. La part du logement individuel s'est considérablement développée ces dernières années, notamment dans l'Eure où il atteint 60% des premières mises en service.

Le parc locatif social en Haute-Normandie au 1er janvier 2005 / DRE Haute-Normandie. - In : Les brèves habitat et construction. - (2006, juin)

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA HAUTE-NORMANDIE

La Haute-Normandie occupe le 1er rang de toutes les régions françaises pour les échanges de produits pétroliers raffinés et les achats d'hydrocarbures naturels au cours du 1er semestre 2006.

L'analyse sectorielle du commerce extérieur confirme le poids du poste « combustibles et carburants » : il représente 18% des exportations et 57% des importations régionales totales ; on trouve ensuite les produits pharmaceutiques qui représentent 11,6% des exportations, puis les produits de la chimie organique (10,5%) la construction automobile (9,2%) la parachimie (6,2%).

Les produits de la chimie organique représentent 6,6% des importations suivis par les produits pharmaceutiques (5,3%) et les équipements pour automobiles (3,2%).

Les principaux pays fournisseurs de la Haute-Normandie sont l'Arabie Saoudite, le Royaume Uni, la Norvège, l'Allemagne ainsi que la Russie.

Le commerce extérieur de la Haute-Normandie au cours du 1er trimestre 2006 / Direction régionale du commerce extérieur de Haute-Normandie. - (2006, 1er trim.)

LA FRÉQUENTATION DES GITES RURAUX EN 2005

Les services « réservation » des gîtes ruraux de Normandie ont signé 27 700 contrats en 2005, ce qui représente une baisse de 2% par rapport à l'année précédente. Les contrats de moins de 11 jours représentent 82% de l'ensemble, soit une baisse de 2,6% par rapport à 2004.

La clientèle française couvre 79% des arrivées et 74% des nuitées annuelles, soit une hausse de 3,8% en nombre d'arrivées et de 3,9% pour les nuitées en 2005. Cette évolution est à l'inverse de celle de la clientèle étrangère qui diminue de 11,6% pour les arrivées et de 6,1% pour les nuitées. La clientèle étrangère provient à 90% de l'Europe du nord-ouest : 28% de Grande-Bretagne et 25% des Pays-Bas. Les vacances de Pâques, les « ponts » et les week-ends de mai attirent une clientèle française que l'on retrouve au cours de l'arrière saison jusqu'à Noël ; la clientèle étrangère arrive principalement à partir de mai et jusqu'à la fin août.

Guide statistique du tourisme normand / Observatoire régional du tourisme. - Evreux : Comité régional de tourisme de Normandie, 2006. - 64 p.

Nelly LANNEFRANQUE, Corinne MARISSIAUX